

PROJET D'ACCORD

TRAVAIL DU DIMANCHE TRAVAIL DE SOIRÉE

Les sondages concernant la libéralisation du travail le dimanche donnent entre 50% et 60% de français favorables.

Remarque n°1 : la proportion des « tout à fait favorables » est la moins importante !

Remarque n°2 : entre 60% et 70% de français se déclarent opposés à travailler elles-mêmes le dimanche !

Comme la majorité des français, le Syndicat des Employés du Commerce et des Interprofessionnelles est contre la dérèglementation du travail du dimanche et de soirée !

5 BONNES RAISONS DE REFUSER !

RAISON 1 : Le travail du dimanche est un enjeu de société pas une affaire personnelle !

Voulons-nous un temps où la production et la consommation sont mises entre parenthèses pour permettre le développement harmonieux de la vie familiale, amicale, culturelle, associative, spirituelle, etc ? L'absence des parents au foyer familial peut, par exemple, accentuer le phénomène d'échec scolaire ou de délinquance. Qui plus est, pour les familles monoparentales, quelle mode de garde sera possible pour les enfants ?

RAISON 2 : L'ouverture du dimanche ne crée pas d'emplois et ne relance pas la consommation !

Les études du Credoc, du conseil économique et social, etc. révèlent au contraire que la généralisation du travail le dimanche ne crée pas de véritables emplois. Nous assistons plutôt à un transfert du chiffre d'affaires de la semaine vers le dimanche. De plus, cela supprime les petits commerces de centre-ville et des zones rurales qui ne peuvent résister à la concurrence de la grande distribution alors qu'à surface comparable, ils emploient plus de salariés que les grandes chaînes. À une époque où l'on favorise la création d'entreprises individuelles et où l'on traite de l'aménagement du territoire, il serait absurde de négliger cette évidence.

RAISON 3 : Certains achats ne se font pas forcément en famille (voiture, meuble, électroménager) donc de préférence le dimanche !

Aujourd'hui, les magasins sont ouverts 6 jours sur 7, et pour certains jusqu'à 21 heures. Avec les 35 heures et les 5 semaines de congés, les consommateurs ont le temps de faire leurs courses la semaine et le samedi, voire sur Internet. Qui plus est, un budget familial n'est pas extensible à l'infini, on ne peut pas dépenser plus que l'on gagne, que les magasins soient ouverts 6 jours ou 7 jours.

RAISON 4 : Les salariés qui travaillent le dimanche ne sont pas que des volontaires !

Les salariés n'ont pas le choix. Les conditions de rémunération (quand les majorations pour le travail du dimanche sont payées) et les primes à la vente sont faites pour "obliger" les salariés à travailler le dimanche. Quand cela ne suffit pas, certaines méthodes patronales permettent de forcer la main. Un salarié qui travaille toute la semaine devrait avoir une rémunération suffisante pour ne pas avoir besoin de prime exceptionnelle pour boucler ses fins de mois.

Quand le travail du dimanche sera banalisé, il n'y aura plus de primes exceptionnelles.

RAISON 5 : Ne pas travailler le dimanche a du sens aujourd'hui !

Il est important que la semaine soit rythmée. Le dimanche ponctue la semaine. Des chronos biologistes ont montré que la semaine de sept jours était le meilleur rythme. Il semble, par ailleurs, qu'en termes écologiques, l'arrêt du travail pendant une journée soit bénéfique (la baisse des émissions de carbone, baisse de la consommation énergétique, etc.)